



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 10 août 2021 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4<sup>e</sup> Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents :	M.	Christian Baril	maire
	M.	Daniel Demers	conseiller siège # 1
	M <sup>me</sup>	Nancy Tousignant	conseillère siège # 2
	M.	Robert Gendron	conseiller siège # 3
	M <sup>me</sup>	Amélie Guay	conseillère siège # 4
	M.	René Caron	conseiller siège # 5
	M <sup>me</sup>	Annie Demers	conseillère siège # 6

Les membres présents forment le quorum.

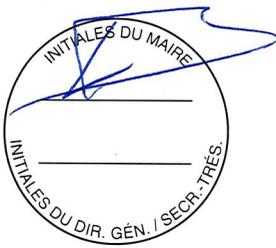
**Assistent également à cette séance :** M<sup>me</sup> France Grimard, directrice générale et secrétaire-trésorière et M<sup>me</sup> Samantha Jalbert, adjointe administrative.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M<sup>me</sup> France Grimard directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 JUILLET 2021 :
  - 3.1 Approbation;
  - 3.2 Suites;
4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
  - 5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour;
  - 5.2 Adoption règlement - Règlement #173-2021 modifiant le règlement général harmonisé #152-2019 afin d'interdire le colportage dans le but d'offrir des services et/ou objets ou équipements reliés à la protection incendie et corriger certaines coquilles laissées suite à l'abrogation du chapitre sur les animaux;
  - 5.3 Consultation – Ressources humaines;
6. GESTION FINANCIÈRE :
  - 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements;
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE :
8. TRANSPORT :
9. HYGIÈNE DU MILIEU :
  - 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts;
10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE :
  - 10.1 Rapport de permis émis en juillet 2021;
  - 10.2 Développement domiciliaire – Critères de construction;
  - 10.3 Nouveau développement – Vente de terrain lot 6 084 606;
  - 10.4 Marché public – Achat machine à café;
  - 10.5 Vinaigre horticole;
  - 10.6 Office municipal d'habitation au Cœur du Québec :
    - 10.6.1 États financiers 2020;
    - 10.6.2 Budget révisé 2021;
11. LOISIRS ET CULTURE :
  - 11.1 Sentier multifonctionnel – Travaux;
  - 11.2 Politique des aînés et plan d'action 2021-2024 (MADA);
12. QUESTIONS DIVERSES;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

13. PÉRIODE DE QUESTIONS;
14. CLÔTURE DE LA SÉANCE;

2021-08-172

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

### **3. PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 6 JUILLET 2021**

#### **3.1 Approbation**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

2021-08-173

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. René Caron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'approuver le procès-verbal de la séance du 6 juillet dernier.

#### **3.2 Suites**

La directrice générale France Grimard, mentionne que toutes les résolutions ont été transmises à qui de droit.

### **4. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

La directrice générale France Grimard, fait la lecture de la correspondance en date du 10 août 2021 et répond aux questions des membres du conseil.

### **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **5.1 Suivi des dossiers – MRC de Bécancour**

- TECQ;
- Dépôt avis de motion règlement #400 – Vente pour taxes;
- Adoption des règlements d'urbanisme de la municipalité;
- Fibre optique – Déploiement terminé;
- Transport – Politique de subvention;

#### **5.2 Adoption règlement – Règlement #173-2021 modifiant le règlement général harmonisé #152-2019 afin d'interdire le colportage dans le but d'offrir des services et/ou objets ou équipements reliés à la protection incendie et corriger certaines coquilles laissées suite à l'abrogation du chapitre sur les animaux**

Considérant que le Règlement général harmonisé de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent est entré en vigueur le 5 mars 2019;

Considérant que le Règlement général harmonisé porte le titre de Règlement général harmonisé numéro RM 2019 » pour l'ensemble des douze municipalités du territoire;

Considérant que l'article 5 du règlement prévoit qu'une municipalité, avant de modifier ce dernier, devra obtenir le consensus de l'ensemble des municipalités du territoire de la MRC de Bécancour, et ce, pour assurer la poursuite de l'objectif d'harmonisation visé par ledit règlement;



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que la municipalité de Parisville, par la résolution #57-04-20, a demandé une modification au chapitre V intitulé « Sollicitation et colportage »;

Considérant que la municipalité de Parisville souhaite interdire complètement les activités de colportage et de sollicitation;

Considérant que les municipalités du territoire se sont rencontrées pour discuter de la demande le 14 mai 2020, le 11 juin 2020 et le 23 février 2021;

Considérant que la plus grande problématique soulevée par les municipalités concerne les activités de sollicitation liées à la protection incendie;

Considérant qu'aux termes de ces rencontres, les directions générales et les représentants de la Ville de Bécancour recommandent la modification du règlement général harmonisé de façon à interdire le colportage dans le but d'offrir des services et/ou des objets ou équipements reliés à la protection incendie;

Considérant que le règlement général harmonisé contient certaines coquilles laissées suite à l'abrogation du chapitre portant sur les animaux;

Considérant que les municipalités conviennent de corriger lesdites coquilles;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par M. Robert Gendron lors de la séance du 6 juillet 2021;

Considérant que le projet de règlement a été présenté à tous les membres présents lors de la séance du conseil du 6 juillet 2021;

Considérant qu'une copie du règlement a été envoyée le 6 août 2021 à tous les membres du conseil municipal;

2021-08-174

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Annie Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

Que le conseil de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte le règlement #173-2021 modifiant le règlement général harmonisé #152-2019 afin d'interdire le colportage dans le but d'offrir des services et/ou objets ou équipements reliés à la protection incendie et corriger certaines coquilles laissées suite à l'abrogation du chapitre sur les animaux.

### 5.3 Consultation – Ressources humaines

Considérant que la municipalité veut :

- Mettre à jour la politique salariale des employés;
- Réviser les descriptions de tâches des employés municipaux et mesurer la charge de travail de chacun;
- Mesurer la pertinence de la structure en place;

2021-08-175

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

D'accepter l'offre de services de la firme SAV3 – Cabinet Conseil inc. au montant de 3237,50 \$ plus les taxes applicables pour les travaux décrits ci-dessus.

### 6. GESTION FINANCIÈRE



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

### 6.1 Approbation des dépenses – Autorisation de paiements

2021-08-176

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Daniel Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

<b>Total des salaires :</b>	17 668,66 \$
<b>Total des incompressibles – Municipalité :</b>	23 426,70 \$
<b>Total des comptes à payer – Municipalité :</b>	76 417,03 \$

### 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 8. TRANSPORT

### 9. HYGIÈNE DU MILIEU

#### 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois de juillet 2021 est de 411,55 m<sup>3</sup> (90 541 gallons impériaux);

### 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

#### 10.1 Rapport des permis émis en juillet 2021

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment indique que 3 permis ont été délivrés au cours du mois de juillet 2021 pour un montant de 12 500 \$.

#### 10.2 Développement domiciliaire – Critères de construction

Considérant la résolution #2021-07-163 adoptant le règlement # 171-2021 pour abroger le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale # 104-2012 et ses amendements.

Considérant que la municipalité veut tout de même établir des critères de construction pour toute nouvelle construction dans le nouveau développement situé dans la zone R-04 du règlement de zonage pour s'assurer de favoriser un établissement résidentiel en harmonie avec l'environnement naturel du site et en harmonie avec le paysage bâti environnant.

2021-08-177

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. René Caron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le document « Énoncés des critères d'évaluation applicables relatifs à la construction dans le développement domiciliaire ».

#### 10.3 Nouveau développement – Vente de terrain lot 6 084 606

Considérant que nous avons reçu une demande d'achat pour le terrain situé sur le lot 6 084 606 portant le matricule : 1157 09 1414

Considérant que le formulaire de la promesse d'achat a été signé par les nouveaux acheteurs s'engageant à respecter les conditions de ladite promesse d'achat;

2021-08-178

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent

De vendre le terrain situé sur le lot 6 084 606 et portant le numéro matricule 1157 09 1414 à M. Richard Tousignant et M<sup>me</sup> Denyse Carrier au coût de 16 165,99 \$ plus les taxes applicables.

De mentionner aux nouveaux propriétaires que la nouvelle construction doit respecter les critères de construction établis dans le document « Énoncés des critères d'évaluation applicables relatifs à la construction dans le développement domiciliaire ».

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

### 10.4 Marché public – Achat machine à café

Considérant qu'à l'été 2020 il n'y a pas eu la tenue du marché public suite à au confinement et exigences de la COVID19;

Considérant que le marché public a rouvert ses portes à l'été 2021 avec un vent de nouveauté;

Considérant que le marché public se veut l'endroit idéal et pour encourager nos producteurs et artisans locaux;

Considérant que le marché public se veut également un lieu de rencontre où il est intéressant de se poser pour prendre du bon temps;

Considérant que d'offrir du café de qualité est attrayant pour la clientèle et permet de profiter de l'espace marché.

2021-08-179

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Daniel Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la dépense de 1500 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une cafetière « expresso » pour permettre d'offrir un café de qualité au marché public.

### 10.5 Vinaigre horticole

Considérant que la municipalité veut enrayer les mauvaises herbes dans les espaces municipaux avec des produits écologiques;

Considérant que la municipalité de Parisville a testé le vinaigre blanc 12% dans ces espaces municipaux et que l'essai s'est avéré positif;

2021-08-180

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. René Caron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'entériner la dépense de 538 \$ plus les taxes applicables pour l'achat de 2 barils de 200 litres de vinaigre blanc 12 % pour traiter les mauvaises herbes.

### 10.6 Office municipal d'habitation au Cœur du Québec

#### 10.6.1 États financiers 2020

2021-08-181

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Nancy Tousignant  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De prendre note du dépôt des états financiers pour l'exercice 2020 de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec, préparé par la firme Lemire Lemire, comptables professionnels agréés et d'accepter le déficit de 915 331 \$.



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Est inclus dans lesdits états financiers les résultats de l'immeuble de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, le déficit est de 43 498 \$, entraînant une participation financière de 39 148 \$ de la Société d'habitation du Québec (90 %) et de 4 350 \$ pour la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent (10 %).

### 10.6.2 Budget révisé 2021

Considérant que l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec a reçu un budget révisé en date du 1<sup>er</sup> juin 2021;

2021-08-182

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Amélie Guay  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter les prévisions budgétaires révisées datées du 1<sup>er</sup> juin 2021, de l'Office municipal d'habitation au Cœur du Québec pour l'immeuble de Deschaillons-sur-Saint-Laurent, présentant des revenus de 62 246 \$, des dépenses de 109 836 \$ et un déficit de 47 590 \$. Le déficit est partagé entre la Société d'Habitation du Québec pour un montant de 42 831 \$ (90%) et la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent pour un montant de 4 759 \$ (10 %)

## 11. LOISIRS ET CULTURE

### 11.1 Sentier multifonctionnel – Travaux

Considérant que le ponceau traversant le ruisseau des pistes de VTT et cyclable a subi des dommages et que la piste s'effrite par l'usure du temps;

Considérant que le Club Quad Lotbinière doit être d'accord pour payer 50 % des dépenses;

2021-08-183

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. René Caron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser un montant de dépense approximatif de 5000 \$ pour la réfection de la piste;

De demander au Club Quad Lotbinière de donner leur accord pour une dépense de 2500 \$, correspondant à 50 % des coûts des travaux. Une facture sera transmise à la fin de travaux;

De mandater les inspecteurs de la municipalité pour la supervision des travaux;

### 11.2 Politique des aînés et plan d'action 2021-2024 (MADA)

Considérant que la démarche de la municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent s'insère dans la politique MADA de la MRC de Bécancour avec des objectifs et des valeurs communes;

Considérant l'importance d'assurer aux aînés de notre municipalité un milieu de vie de qualité;

Considérant l'importance du maintien des aînés dans nos communautés;

2021-08-184

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M. Robert Gendron  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**



## Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que la Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent adopte son plan d'action Municipalité amie des aînés et que ce dernier s'insère dans la politique MADA de la MRC de Bécancour conformément aux exigences du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA).

### 12. QUESTIONS DIVERSES

- Vente de terrain – Procédure.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les conseillers répondent aux questions du public :

- Eau – Problématique;
- Chemin public derrière 4 propriétés;
- Asphaltage – Rang Saint-Charles;
- Maintenance accrue dans le rang Saint-Charles;
- Aménagement des berges;
- Maisons non entretenues;
- Plage;

### 14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-08-185

**IL EST PROPOSÉ PAR :** M<sup>me</sup> Annie Demers  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée à 20 h 58.

**France Grimard**  
directrice générale et secrétaire-trésorière

**Christian Baril**  
maire